

Strasbourg le 8 avril 2008

Les Présidents :

Alain Beretz

Bernard Michon

Florence Benoît-Rohmer

A l'attention de : Les membres du dispositif projet ; les personnels des universités

Objet : Notre programme de travail de mars à décembre 2008

Mesdames et messieurs,

Le vote positif des trois congrès, le 26 février dernier, a ouvert une nouvelle et dernière phase du projet de création de l'Université de Strasbourg, qui nous conduira à la création effective de la nouvelle université au 1^{er} janvier 2009.

Notre programme de travail s'annonce chargé. Tous ceux dont l'engagement a été décisif aux cours des phases précédentes attendent que ce programme soit précisé. Nos communautés universitaires souhaitent également connaître et comprendre le chemin restant à parcourir. Par ce courrier et par le plan d'action qui l'accompagne, nous voulons répondre à ces attentes légitimes.

Notre projet d'établissement ouvre des pistes que nous devons prolonger, et des orientations auxquelles nous allons devoir donner des contenus concrets : il nous faut à présent le décliner en projets et actions à conduire. Des projets devront également être lancés pour que l'organisation qui va découler du passage de trois universités à une seule prenne bien en compte les nouvelles prérogatives qu'autorise la loi LRU.

Pour nous donner toutes les chances de mener à bien ces différentes actions, dans des délais aussi courts, nous avons choisi de promouvoir la méthode «en mode projet». Si cette méthode est exigeante, elle a l'avantage de permettre d'avancer concrètement en associant les personnes concernées. Le mode projet se traduira, pour chaque projet à conduire, par l'identification et l'intervention d'un responsable opérationnel, d'un ou de plusieurs responsables politiques référents (souvent les vice-présidents concernés), et d'une équipe de spécialistes du sujet. Avant de passer à la mise en œuvre, chaque projet devra par ailleurs être décrit, sous la forme d'un cahier des charges, d'un calendrier, d'un état des résultats attendus, et de modalités de validation précisées.

Des formations seront organisées par la cellule de coordination du projet, avec l'aide de l'AMUE, pour diffuser largement cette méthode.

Les activités de la phase 3 se dérouleront sur quatre grands chantiers :

- ▶ Le chantier central vise à **poursuivre les actions de rapprochement**.
- ▶ Deux chantiers spécifiques encadrent le chantier central de poursuite du rapprochement, dont les activités devront se dérouler en cohérence avec celles du chantier central : le chantier de **négociation du premier contrat de l'Université de Strasbourg**, et le chantier d'**achèvement des programmes 2008 dans chacun des établissements**.
- ▶ Le chantier de **mise en place institutionnelle** de la nouvelle université, avec les étapes suivantes :
 - ◆ La consultation des CTP avant la fin avril
 - ◆ La publication en septembre du décret portant création de l'Université de Strasbourg
 - ◆ La désignation par le recteur d'un administrateur provisoire (compétence limitée à la mise en place et au fonctionnement de l'Assemblée constitutive)
 - ◆ La mise en place de l'Assemblée constitutive composée des trois CA des universités
 - ◆ L'approbation, par cette assemblée constitutive, des statuts de l'Université de Strasbourg, le vote d'un budget 2008, et l'adoption du budget primitif 2009 de l'Université de Strasbourg. Cette assemblée devra en outre organiser les élections du premier CA de l'Université de Strasbourg, afin que celui-ci puisse procéder à l'élection du président début 2009.

Les présidents resteront en fonction avec pleines compétences jusqu'à fin 2008. La situation des composantes demeurera inchangée, y compris au delà du 1^{er} janvier 2009, les mandats des élus et des directeurs allant à leur terme.

Fin avril, les présidents, après avis du Comité de Pilotage, valideront une première version de l'organigramme de l'Université de Strasbourg, les principes de gestion nécessaires pour préparer la rentrée 2008, ainsi que la lettre de cadrage pour la préparation du budget 2009 ; ces éléments seront ensuite soumis à l'assemblée constitutive.


Le cabinet de gestion des ressources humaines qui est actuellement en cours de recrutement pourra ensuite expertiser les contenus de cet organigramme, et accompagner en toute transparence les mouvements internes sur la base de profil d'emplois qu'il aura établi. Ces mouvements devraient pouvoir être engagés au cours du dernier trimestre 2008.

Dans le plan d'action disponible sur le site intranet du projet¹, vous pourrez trouver des précisions sur les modalités d'organisation de cette nouvelle phase. Par ailleurs, nous organiserons régulièrement des réunions d'information pour répondre à vos questions et lever si possible les inquiétudes qu'une opération d'une telle ampleur ne peut manquer de susciter.

Nous vous remercions pour votre participation à cette belle aventure, dont nous pouvons tous être fiers.

¹ <http://universitedestrasbourg/documents-de-cadrage.html>

Alain Beretz



Président de l'université
Louis Pasteur

Bernard Michon



Président de l'université
Marc Bloch

Florence Benoit-Rohmer



Présidente de l'université
Robert Schuman